

## > EVENEMENTS

### Nouvel An Chinois

Le 30 janvier 2017, les résidents se sont réunis autour d'un repas dansant animé par le chanteur Mario JAMIN pour fêter le Nouvel An Chinois.

Les résidents ont apprécié la décoration des tables réalisée au cours des ateliers d'activités manuelles.



### Chandeleur

Le 7 février 2017 une rencontre inter-établissements a été organisée avec les EHPAD de l'Association GAMA02.

Les résidents des EHPAD de BUIRONFOSSE, de LA CAPELLE et de SEBONCOURT sont venus partager un goûter pour fêter la Chandeleur au son de l'accordéon de Mme ALLIOT.



### Mardi Gras

Le 28 février 2017, pour le repas de Mardi Gras, les résidents ont passé un agréable moment en compagnie du chanteur Eddy PARKER et de sa danseuse Aurélie.



### Repas du printemps

Le 20 mars 2017, les résidents se sont réunis pour fêter l'arrivée du printemps. Un repas et un spectacle musical leur ont été proposés pour cette occasion.

### Repas de Pâques

Le 20 avril 2017, un repas de Pâques a été organisé avec le chanteur Christian DEFEVER.

### Séjour vacances

Cette année a été reconduite, pour le plus grand plaisir des résidents, un séjour vacances qui s'est déroulé du dimanche 28 mai au jeudi 1<sup>er</sup> juin.



Mesdames FOSSIER, MICHELOT, MACOISNE et COUSIN ont accompagné quatre résidents (Mesdames FLAMANT, ROY et LIENARD, ainsi que Monsieur LEVEQUE) sur la Côte d'Opale. Ce petit groupe a résidé au Manoir de la Canche situé sur la commune d'Huby-Saint-Leu.



Un programme riche en activités les y attendait :

- Dimanche : soirée cinéma
- Lundi : mini-golf, visite du musée Maréis (Etaples)
- Mardi : Musée de l'abeille, visite de la ville de Berck et des phoques de la baie d'Authie
- Mercredi : Dégustation du perlé de Groseille, visite de la ville de Saint-Valéry avec arrêt à la pointe du Hourdel
- Jeudi : balade au marché d'Hesdin et retour à l'EHPAD.

Chaque journée se clôturant par une soirée animée.



### Dates à retenir

- ◆ Fête de Noël des enfants du personnel : mercredi 13 décembre 2017 à 15h00
- ◆ Repas de Noël des résidents de l'EHPAD : vendredi 15 décembre 2017 à 12h00



Année 2017 - N° 2 - Juin

JOURNAL INTERNE

### > SOMMAIRE

#### Actualités

- ◆ Inspection maîtrise du risque lié aux légionelles
- ◆ Réduction capacitaire estivale
- ◆ Bornes WiFi
- ◆ Mise en place de la GED
- ◆ Livret d'accueil - Règlement intérieur - PSE
- ◆ Travaux réalisés en régie

#### Ressources Humaines

- ◆ Révision de l'accord local
- ◆ Remplacements pour la période estivale
- ◆ Ils ont rejoint l'établissement
- ◆ Nouvel organigramme (à effet du 27/04/2017)

#### CGOS

- ◆ Bilan 2016

#### Qualité - Gestion des Risques

- ◆ Certification

#### Vie des services

- ◆ Soirée de présentation du service d'HAD
- ◆ Nouvelles conventions de partenariat
- ◆ Consultations externes

#### Hygiène

- ◆ DARI (Document d'Analyse du Risque Infectieux)
- ◆ Bilan LIN

#### Finances

- ◆ Bilan financier 2016

#### Hi-No-Ve

- ◆ Projet médical partagé de la Thiérache

#### Evènements

- ◆ Nouvel An Chinois - Chandeleur - Mardi Gras - Repas du printemps - Repas de Pâques - Séjour vacances
- ◆ Dates à retenir

### Centre Hospitalier de Le Nouvion-en-Thiérache

40 Rue André Ridders  
02170 Le Nouvion-en-Thiérache

Directeur de la publication :

P. TREPANT

Comité de rédaction :

S. MEYZA, B. ANCELOT, A. CORNET,  
M-A. VANBUTSELE, N. LESUR, C. PEDRETTI  
G. DAMIENS, M. DE NARDA, C. WALDE,  
C. LESNE, A. LAMANT, N. FICNER,  
Y. ROJO, V. COUSIN, F. FLEURY,  
L. FLOJAC, C. VAN DER SYPT, C. SAROT

Vous souhaitez nous rejoindre ou avez une idée d'article ? Contactez-nous :  
secretariat.direction@ch-lenouvion.fr

### > EDITO

Promulguée il y a maintenant un an et demi, la loi de modernisation du système de santé a fixé le cadre juridique dans lequel doit prendre place la révolution systémique de la médecine de parcours.

Pour les parcours inter-hospitaliers, nous avons déjà évoqué dans nos précédents numéros la réforme des groupements hospitaliers de territoires (GHT) créés mi 2016 (135 GHT pour la France entière).

Le GHT Aisne Nord – Haute Somme se met en place. Petit à petit, il a installé ses différentes instances et s'est lancé dans l'élaboration de son Projet Médical Partagé (PMP), lequel détermine un certain nombre de filières de soins, dans une logique de graduation des plateaux techniques, de sécurisation des prises en charge et d'optimisation des ressources rares et chères. Le tout servi par des conditions de travail facilitantes, grâce à une harmonisation des achats et la plus large convergence possible des systèmes d'information.

Les 11 orientations stratégiques et objectifs médicaux du GHT, qui seront présentés aux instances des différents établissements d'ici fin juin, sont les suivants :

- 1 – Réactualiser le précédent Projet Médical de Territoire au regard de la modification du périmètre des établissements parties et des travaux à venir dans le cadre de l'élaboration d'un PRS Grande Région ;
- 2 – Poursuivre l'intégration des établissements de la Thiérache dans les filières de soins, en lien avec le 1 ;
- 3 – Intégrer le Centre Hospitalier de LAON dans les filières de soins, en lien avec le 1 ;
- 4 – Développer une stratégie médicale pour la prise en charge en urgence, en lien avec une optimisation des structures d'urgences existantes ;
- 5 – Assurer une meilleure visibilité sur le Territoire de certaines activités transversales (ex : soins palliatifs, addictologie, mémoire, ...) ;
- 6 – Renforcer les activités de la filière gériatrique en lien avec les projets médicaux de chaque établissement ;
- 7 – Développer les parcours patients dans les spécialités chirurgicales ;
- 8 – Mettre en place le département de l'information médicale de Territoire ;
- 9 – Développer une stratégie commune d'optimisation de la démographie médicale sur le Territoire, en lien avec les travaux du CHU associé ;
- 10 – Organiser en commun les activités d'imagerie médicale, de biologie médicale et de pharmacie ;
- 11 – S'engager à l'issue de la rédaction du PMP dans une politique d'information et de communication, auprès des professionnels libéraux, médecins et paramédicaux, en vue d'améliorer les liens.

Je vous souhaite bonne lecture de ce nouveau numéro et m'associe à l'ensemble du comité de rédaction pour vous souhaiter de très bonnes vacances.

S. MEYZA  
Directrice Déléguée



## > ACTUALITES

### Inspection sur la maîtrise du risque lié aux légionelles

Par courrier en date du 31 mars 2017, l'ARS nous a transmis son rapport final suite à l'inspection du 6 octobre 2016 concernant la prévention de la légionellose et a demandé un rapport d'étape sur l'avancée des actions préconisées.



A ce jour, les mesures mises en place concernent les points suivants :

- Suivi des températures de l'eau froide et de l'eau chaude sanitaire et preuve des relevés ;
- Correction des températures d'eau chaude sanitaire supérieures à 50°C aux points d'usage afin de maîtriser le risque de brûlure ;
- Planification d'un contrôle annuel de la présence de légionelles.

La seconde et principale étape en cours est d'envergure, puisqu'elle nécessite dans un premier temps de cartographier l'ensemble du réseau d'eau actuel, pour aboutir à une refonte complète de ce réseau en conformité avec les normes en vigueur. Cela demandera donc du temps, mais contribuera à la sécurité et au confort de nos patients, résidents, mais aussi des professionnels.

### Réduction capacitaire estivale

Comme l'an dernier, une réduction capacitaire à 20 lits a été décidée pour le service de Médecine/SSR pendant la période du 3 juillet au 3 septembre 2017 : 15 lits seront consacrés à l'activité Médecine-CSG et 5 à celle de SSR.

Cette décision ayant fait l'objet d'une déclaration auprès de l'ARS, ce nombre maximal de lits ouverts ne pourra donc pas être dépassé sauf circonstances exceptionnelles, sur décision de la direction.

### Bornes WiFi



Une nouvelle borne WiFi a été installée et 5 autres remplacées dans le service de Médecine/SSR. En effet, des dysfonctionnements avaient été signalés à certains endroits du service, qui pouvaient engendrer des erreurs de prescription et/ou d'administration. Cette installation permet désormais de disposer d'une connexion stable à tout endroit du service.

De plus, le service a été doté de 4 nouveaux PC portables : 2 en renouvellement pour le chariot à médicaments et pour les médecins. Les 2 autres permettront aux aides-soignants de pouvoir tracer leurs soins au fur et à mesure et aux ASH d'assurer la traçabilité du bionettoyage, ainsi que la prise de commande de repas au lit du patient.

### Mise en place de la GED (Gestion Electronique de Documents)

Le logiciel de GED a pour but de simplifier les tâches administratives papier qui, aujourd'hui, nous font perdre un temps précieux, mais également d'assurer une traçabilité et un retour d'information en direct pour les utilisateurs.

INTRAQUAL permet aujourd'hui de :

- Rédiger des fiches de signalement d'évènements indésirables et d'en obtenir le suivi (analyse, actions complémentaires...). Un guide d'utilisation sera prochainement fourni par le service Qualité, en complément des mini formations effectuées dans les services ;
- Consulter la base documentaire (en cours d'alimentation par le service Qualité) et, si vous en avez les droits, de rédiger des documents. Cette base, qui contiendra à terme l'ensemble de la documentation Qualité, permettra également de vous transmettre, par exemple, des comptes rendus de réunions, d'instances, de groupes de travail ou du comité de pilotage, dans le but d'un partage d'informations le plus large possible et ceci à tous les niveaux.



BASE DOCUMENTAIRE

Le logiciel est accessible à partir de tous les ordinateurs de l'établissement, par **tous les agents** sans exception. Dans un futur proche, de nouvelles fonctionnalités vont être mises à votre disposition telles que :

-  Les demandes d'interventions (auprès du service technique et du service informatique)
-  Les demandes d'achats (fournitures, achats exceptionnels, investissements)
-  Les demandes de formation
-  Les demandes d'ordres de mission et les réservations de véhicules
-  Les demandes de congés, de RTT, de modification des plannings, ...

Lors des visites de certification V2014, les experts visiteurs ont mis en avant cet outil, qui permet de répondre aisément aux différentes exigences de la HAS.

## > FINANCES

### Bilan financier 2016

Analyse de l'exécution budgétaire

Numéro des titres	Intitulés	Réalisation 2015	Dernier EPRD exécutoire	Réalisation 2016	Réalisé 2016/Réalisé 2015	Réalisé 2016/Prévision 2016
Titre 1	Charges de personnel	3 669 676,82	3 849 664,00	3 744 076,47	2,03%	-2,74%
Titre 2	Charges à caractère médical	768 006,46	565 432,00	485 509,37	-36,78%	-14,13%
Titre 3	Charges à caractère hôtelier et général	901 667,97	874 893,00	891 969,42	-1,08%	1,95%
Titre 4	Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles	344 020,35	327 760,00	355 764,11	3,41%	8,54%
<b>Total des charges budget principal</b>		<b>5 683 371,60</b>	<b>5 617 749,00</b>	<b>5 477 319,37</b>	<b>-3,63%</b>	<b>-2,50%</b>
<b>Total des charges budgets annexes</b>		<b>4 513 108,96</b>	<b>4 443 501,10</b>	<b>4 685 679,42</b>	<b>3,82%</b>	<b>5,45%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>10 196 480,56</b>	<b>10 061 250,10</b>	<b>10 162 998,79</b>	<b>-0,33%</b>	<b>1,01%</b>
<b>DEFICIT</b>		<b>-520 837,10</b>		<b>-105 885,68</b>		

#### PRODUITS

Numéro des titres	Intitulés	Réalisation 2015	Dernier EPRD exécutoire	Réalisation 2016	Réalisé 2016/Réalisé 2015	Réalisé 2016/Prévision 2016
Titre 1	Produits versés par l'assurance maladie	3 826 912,00	3 783 674,00	3 721 787,32	-2,75%	-1,64%
Titre 2	Autres produits de l'activité hospitalière	258 324,12	253 521,00	262 980,28	1,80%	3,73%
Titre 3	Autres produits	1 264 690,70	1 185 889,00	1 402 362,26	10,89%	18,25%
<b>Total des produits budget principal</b>		<b>5 349 926,82</b>	<b>5 223 084,00</b>	<b>5 387 129,86</b>	<b>0,70%</b>	<b>3,14%</b>
<b>Total des produits budgets annexes</b>		<b>4 325 716,64</b>	<b>4 529 556,28</b>	<b>4 669 983,25</b>	<b>7,96%</b>	<b>3,10%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>9 675 643,46</b>	<b>9 752 640,28</b>	<b>10 057 113,11</b>	<b>3,94%</b>	<b>3,12%</b>

Le déficit de 105 885,68 € se décompose comme suit :

- **Budget principal : déficit de 90 189,51 €.** Sur l'exercice 2016, les charges d'exploitation sont globalement inférieures aux prévisions. Seuls les titres « charges à caractère hôtelier » et « charges d'amortissements » sont supérieurs aux prévisions. Les produits sont supérieurs aux prévisions, notamment grâce au titre 3 « autres produits », qui a bénéficié de la perception d'une subvention du FMESPP, suite au dossier déposé dans le cadre du Programme « Hôpital Numérique ». Seul le titre 1 « produits versés par l'assurance maladie » a diminué de 2,75 % sur l'exercice. L'inscription de l'établissement sur la liste des hôpitaux de proximité a cependant permis de limiter cette baisse, liée principalement à l'activité.
- **Budget EHPAD : déficit de 53 034,52 €**
- **Budget SSIAD : déficit de 63 173, 14 €**
- **Budget DNA (Dotation Non Affectée) : excédent de 100 511,49 €** suite à la vente de deux propriétés.

En ce qui concerne les budgets annexes, les charges d'exploitation sont supérieures aux prévisions de 242 178,32 €, alors que les produits ne sont supérieurs que de 140 426,97 €. Les charges autorisées étant supérieures aux produits, les budgets annexes sont à nouveau globalement en déficit sur l'année 2016.

## > Hi-No-Ve

### Projet Médical Partagé de la Thiérache

Le projet médical du territoire de Thiérache a été transmis à l'ARS des Hauts-de-France le 15 mai dernier. Outre les missions dévolues à nos trois établissements de par leur statut récent d'hôpitaux de proximité, plusieurs réunions de travail avec les trois Présidents de CME d'Hi-No-Ve ont permis de dégager des axes stratégiques suivants :

- Un parcours de soins centré sur les patients et son entourage en lien avec la ville ;
- La garantie d'une prise en charge respectueuse des droits des patients et des valeurs éthiques ;
- Une qualité des soins basée sur les référentiels de la HAS ;
- Le développement de l'ambulatoire : répondre aux besoins et demandes actuelles sur le territoire de Thiérache ;
- Le déploiement du dialogue de gestion et de management des pôles ;
- Une nouvelle dynamique de coopération sur notre territoire.

Chaque établissement de Thiérache s'est déterminé en fonction de sa spécialité :

- Le Centre Hospitalier de Vervins sur les soins palliatifs, avec la création d'une unité de 10 lits de soins palliatifs et une équipe mobile répondant aux besoins des deux autres centres hospitaliers, mais aussi des structures médico-sociales voisines ;
- Le Centre Hospitalier de Le Nouvion-en-Thiérache apportera une réponse plus médico-sociale avec la création d'une UHR de 14 lits, mais aussi à domicile avec l'HAD et le SSIAD ;
- Le Centre Hospitalier d'Hirson sera le centre hospitalier de référence et d'orientation au sein d'Hi-No-Ve, avec son service URGENCES/SMUR.

## > VIE DES SERVICES

### Soirée de présentation du service d'HAD

L'établissement a décidé d'inviter les professionnels de santé du secteur à se réunir le mardi 20 juin, en soirée, pour présenter son service d'Hospitalisation à Domicile. Cette soirée, animée par le Docteur FRANCOIS, nouveau médecin coordonnateur du service, sera l'occasion pour notre hôpital de mettre en avant ce mode d'hospitalisation encore peu ou mal connu. De nombreux médecins libéraux et praticiens hospitaliers ont été conviés afin de leur présenter les nombreux avantages qu'il représente pour leurs patients. Une rencontre qui se promet d'être conviviale et instructive.

### Nouvelles conventions de partenariat

Le service d'HAD vient de signer une nouvelle convention avec l'EHPAD du Val d'Oise d'Hirson (Groupe ORPEA - 88 lits), dirigé par Mme Carine GILLOT. Le service pourra être amené à intervenir sur place avec son personnel, son matériel et toute la technicité nécessaire, permettant ainsi d'éviter des hospitalisations aux résidents.

Une autre convention est également en cours de préparation avec le Foyer d'Accueil Médicalisé « Jean Fossier » de Saint-Michel (Fondation Savart), dirigé par Mme Marguerite-Marie COLLIER, qui accueille 30 adultes handicapés vieillissants (plus de 40 ans).

### Consultations externes

Actuellement, l'établissement propose les consultations suivantes : Urologie-Andrologie, Cardiologie, Diabétologie-Endocrinologie, Rhumatologie, consultation Mémoire, consultation Douleur, et consultation Sage-femme (depuis le 1<sup>er</sup> juin, sa consultation est assurée 1fois/mois le lundi toute la journée).

**Nouveaux horaires de prise de rendez-vous pour les consultations spécialisées : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30.** La plaquette d'information est disponible à l'accueil et sur le site Internet de l'établissement.

## > Hygiène

### DARI (Document d'Analyse du Risque Infectieux)

Les EHPAD se mobilisent pour garantir aux résidents une meilleure sécurité lors de leur prise en charge. Le DARI est un outil d'autoévaluation du niveau de maîtrise du risque infectieux proposé par le GREPHH (Groupe d'évaluation des pratiques en hygiène hospitalière) joint à la circulaire du 30 septembre 2011.

Cet outil a pour objectifs :

- de visualiser les points forts et les points faibles de l'organisation ;
- d'élaborer un programme d'actions ;
- de prévenir les infections associées aux soins.

Le DARI, au sein de l'EHPAD, a été réalisé le 22/03/2017.

Les résultats sont les suivants :

Chapitres	Nombre de points obtenus	Nombre de points attendus	% d'objectifs atteints
Organisation	11	24	45.8
Environnement et circuits	43	68	63.2
Gestion du matériel	1	13	7.7
Gestions des soins	26	33	78.8
Vaccinations	10	16	62.5
Risques épidémiques	24	28	85.7
Prévention des AES	14	17	82.4

**Total : 129 points sur 199 soit 64.8%**

Afin de répondre au DARI, un plan d'actions a été déterminé sur le logiciel Intraqual, en collaboration avec Monsieur Damiens (acteurs : Madame WALDE, Madame VAN-DER-SYPT, Monsieur LORIDAN).

### Bilan LIN

Bilan annuel d'activité de Lutte contre les Infections Nosocomiales du CH de Le Nouvion :

La campagne de recueil 2017 a été réalisée (données 2016), les indicateurs opposables ont été ISCHA.2 (indicateur de consommation de solutions hydro-alcooliques) et ICALIN.2 (indicateur composite des activités de lutte contre les infections nosocomiales).

Des procédures seront réactualisées en collaboration avec les référents en hygiène pour répondre à l'indicateur ICALIN.2. Les résultats définitifs seront transmis en octobre 2017.

## Révision du livret d'accueil et du Règlement intérieur

Deux documents essentiels à la vie de l'établissement sont actuellement en cours de révision par des groupes pluridisciplinaires :

- **Le livret d'accueil**, remis aux patients admis en hospitalisation et qui leur permet de mieux connaître l'établissement mais aussi de répondre aux principales questions qu'ils se posent sur leur admission, leur séjour, leurs droits, etc. est actuellement en cours de mise à jour, tant sur le fond que sur la forme. Une fois la maquette validée, un nouveau tirage sera demandé à un imprimeur afin de pourvoir à nos besoins sur une, voire deux années.
- **Le Règlement Intérieur**, véritable charte juridique de l'établissement, qui définit les règles de fonctionnement spécifiques concernant l'organisation administrative et médicale, les dispositions relatives aux personnels médicaux et non médicaux, ainsi qu'aux usagers, est également en cours de révision.

L'objectif pour ces deux documents étant de servir de base commune à l'ensemble des services sanitaires de l'établissement, tout autre livret ou règlement intérieur spécifique à une activité sera revu dans un second temps, afin d'éviter les redondances et de se limiter aux spécificités du service.

### Elaboration du PSE



L'administration centrale a informé les ARS fin mai du desserrement de l'échéance fixée initialement au 1er juillet pour l'élaboration des plans de sécurisation des établissements de santé.

Cette échéance est reportée :

- à fin septembre pour les établissements dits « stratégiques » ou « importants » dans le cadre d'une réponse à un acte terroriste : il s'agit en région des établissements de première ligne et de recours selon la typologie ORSAN.
- à fin décembre pour les autres.

Ce PSE, en cours d'élaboration par un groupe de travail, est justifié par le contexte actuel de risque d'attentat sur l'ensemble du territoire. Il comporte un état des lieux des moyens de sécurité dont dispose l'établissement, une estimation des risques locaux, l'organisation tant préventive que curative en cas d'alerte ou de menace et aboutit à la définition d'un plan d'actions.

On peut citer parmi les principales mesures à mettre en œuvre :

- la rencontre prévue prochainement avec le représentant de la gendarmerie locale afin d'établir ensemble une convention « Hôpital - Police - Justice » ;
- la mise en place d'un vidéo-enregistrement des flux entrants et sortants de l'établissement ;
- des exercices permettant de tester les réactions des professionnels à la présence de colis piégés et d'individus suspects ;
- des formations sur les réflexes à acquérir en cas de menace ou d'attaque terroriste et de prévention de la radicalisation.

### Travaux réalisés en régie

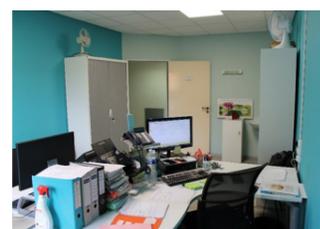


#### Archives médicales

Suite à la réfection et au réaménagement du local destiné à l'archivage des dossiers patients, le 6 avril dernier, M. CASTANO, Responsable des archives du Centre Hospitalier de LAON a répondu à notre invitation et est venu rencontrer l'équipe en charge des archives pour leur apporter son expertise concernant le tri, le classement, l'organisation des locaux...

#### Bureau de la Responsable des Admissions

Suite à la nomination de Mme DE NARDA en qualité de Responsable des Admissions et des Secrétariats Médicaux, un bureau lui a été aménagé à proximité des locaux destinés aux consultations externes.



#### Bureau des Services Economiques

Le bureau des Services Economiques a été transféré, début avril, au rez-de-jardin du bâtiment principal, afin d'être à proximité du magasin et de permettre à la Direction Générale de disposer d'un bureau dans le bâtiment administratif.

